

**Table ronde
introductive
des 5^e Rencontres
de l'éducation
populaire**

**Faire démocratie : l'éducation populaire
pour une démocratie vivante, des citoyennetés engagées**

**Jeudi 4 décembre 18h30 - 20h00
Espace Villeneuve-Bargemon**

Si l'époque actuelle semble marquée par une défiance démocratique caractérisée par la montée des extrémismes, l'abstention, et un certain désintérêt pour les formes institutionnelles de participation, en creux, une autre dynamique émerge : celle d'engagements citoyens pluriels, souvent situés en dehors des cadres traditionnels. Lutttes climatiques, mobilisations solidaires, initiatives locales... de nombreux collectifs réinventent aujourd'hui les manières de « faire démocratie ». Cette effervescence, palpable à Marseille notamment, interroge : assistons-nous à une crise de la citoyenneté ou à une transformation de ses formes d'expression ? L'éducation populaire, en offrant à chacune et chacun la possibilité de participer activement à la vie collective, joue ici un rôle majeur. Elle renvoie à une conception de la démocratie qui ne décrit pas seulement un régime politique, mais plutôt une expérience vécue, quotidienne, et fondamentale.

Cette table ronde propose d'explorer ces mutations à travers quatre regards complémentaires : celui de la recherche sur l'éducation populaire et la vie associative avec Emmanuel Porte, de l'anthropologie de la citoyenneté avec Maxime Vanhoenacker, de l'éducation à la citoyenneté mondiale avec Julien Mast, et des dynamiques associatives nationales avec Yannick Hervé. Ensemble, ils tenteront de répondre à une question centrale : comment penser et nourrir aujourd'hui une démocratie vivante, des citoyennetés ouvertes et engagées ?

Animation : Solange Arnette

Consultante en ingénierie culturelle, co conceptrice du programme de tables rondes des Rencontres aux côtés des services de la Ville de Marseille.

Introduction : Marie Batoux

Adjointe au Maire de Marseille en charge de l'éducation populaire et des mobilités.

L'éducation populaire joue un rôle fondamental au cœur du projet démocratique : la manière dont une société transmet ses savoirs et ses expériences façonne les citoyennes et citoyens de demain. À ce titre, les Rencontres de l'éducation populaire portent cette année sur le thème des citoyennetés. Le choix du pluriel n'est pas anodin : il affirme que la participation à la vie de la cité ne se limite ni au cadre juridique ni au seul droit de vote. L'histoire en témoigne, notamment à travers l'engagement des femmes avant l'obtention du suffrage : leur contribution militante était déjà une forme active de citoyenneté.

Ce choix invite également à considérer toutes celles et ceux qui ne disposent pas du statut légal de citoyen, mais qui vivent, agissent et contribuent pleinement à la société marseillaise. Il interroge plus largement la démocratie elle-même : face à l'abstention et au refus d'exercer ses droits civiques, la question est moins celle d'une panne démocratique que celle d'une vie de la cité en manque de sens et de liens.

Marseille, ville vaste, composite et diverse, constitue un territoire où la rencontre n'est jamais évidente : des plages du Prado aux quartiers du Corot, comment construire compréhension mutuelle et tolérance ? Dans ce contexte, il y a nécessité absolue à faire société, à œuvrer activement et quotidiennement en ce sens, pour lutter contre toutes les fractures, afin que personne ne se sente exclu de la vie de la cité, et se sente légitime à y prendre sa part.

Considérer le bénévolat comme un engagement précieux, reconnaître son voisin quel qu'il soit comme un égal, envisager la vie de la cité comme une ambition collective : autant de chemins vers une démocratie vivante. Dans tout cela, les associations, les centres sociaux les habitantes et habitants de Marseille eux-mêmes (et avant tout) ont un rôle essentiel à jouer, aux côtés de la puissance publique. Ensemble, il devient possible de faire vivre ces citoyennetés plurielles et donner corps à une éducation populaire qui renforce la démocratie au quotidien.

Interventions :

■ Maxime Vanhoenacker est anthropologue au CNRS (LAP/EHESS).

Ses recherches portent notamment sur la socialisation civique et politique dans le champ de l'éducation populaire, au miroir de l'éducation scolaire à la citoyenneté. En continuité avec les recherches de Catherine Neveu, il propose une définition située, accessible et non figée, de la notion de "citoyenneté(s)" en préambule à une discussion critique des processus et chantiers de citoyennetés envisagés à l'échelle locale et quotidienne des dynamiques d'éducation populaire.

Il est essentiel de comprendre la citoyenneté non pas comme un concept stable, mais comme **une fabrication située, liée à des contextes historiques, sociaux et politiques spécifiques**. Plutôt que d'en chercher une définition figée, **il importe donc de regarder ce qui, aujourd'hui, est appelé « citoyenneté » : d'une part un statut juridique (limitant, conformant) ; et d'autre part et de façon plus fondamentale, un ensemble d'expériences vécues, d'interactions quotidiennes, de sentiments d'appartenance et de pratiques collectives**. C'est cette seconde acception à laquelle la recherche anthropologique s'intéresse, à la suite notamment de Catherine Neveu.

De ce fait la notion de citoyenneté est toujours « en chantier ». Cette perspective invite à dénaturer l'idée de citoyenneté, longtemps pensée à partir d'un modèle normatif – masculin, blanc, propriétaire de lui-même – qui continue de façonner les attentes envers le « bon citoyen ». Colère, émotions, attachements minoritaires, critiques sociales ou refus de la norme peuvent pourtant constituer de véritables ressources civiques et non des déviations.

Parallèlement, le mot « citoyenneté » a connu une diffusion massive dans les politiques publiques, l'école, les dispositifs participatifs, le monde associatif ou même les entreprises... Cette omniprésence nourrit une ambiguïté : **derrière l'appel constant à « participer » se profilent des normes d'adhésion et de conformité, parfois éloignées de l'émancipation qu'elles prétendent défendre**. La citoyenneté devient alors un mot d'ordre prêt à l'emploi, utilisé pour rallier, légitimer ou gouverner, au risque de masquer les tensions politiques qui la traversent. « La citoyenneté est une **notion Janus, à double visage** : elle porte en elle à la fois une dimension d'émancipation, et de dressage ».

Face à cela, les expériences concrètes d'éducation populaire ouvrent d'autres voies. Elles travaillent la citoyenneté du côté du pouvoir d'agir, de l'autonomie, de l'apprentissage du débat contradictoire et du droit à contester l'ordre établi. Elles révèlent **des citoyennetés multiples, souvent issues des marges** : celles des personnes privées de droits civiques, des habitants qui revendiquent leur place dans la cité, des jeunes confrontés au soupçon social, ou encore de collectifs qui inventent des formes d'action hors des cadres institués.

Cette réalité met au jour un paradoxe central : la citoyenneté institutionnelle produit des règles, des temporalités administratives et des dispositifs participatifs qui encadrent, normalisent, et de fait, peuvent parfois empêcher l'exercice même du pouvoir citoyen. **La citoyenneté vécue quant à elle demande au contraire du temps, de la confiance, et la possibilité de déplacer les règles existantes**. Elle s'apparente ainsi à un processus perpétuellement en travail, et par lequel chacun peut devenir sujet politique tout en transformant, à son échelle, les conditions de sa propre existence.

Dans ce paysage, l'éducation populaire – parce qu'elle agit au plus près des pratiques ordinaires, de la vie locale et des inégalités concrètes – constitue un lieu essentiel de fabrique démocratique. Elle permet d'observer **la citoyenneté non comme une qualité détenue ou non, mais comme une construction ouverte, traversée de conflits, d'ambivalences, de rapports de pouvoir et d'inventions sociales**. Elle engage l'idée que la démocratie se joue moins dans les seules institutions que dans les dynamiques collectives qui, chaque jour, donnent forme à la vie commune.

▪ **Emmanuel Porte - historien et politiste de formation, chargé d'études et de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), codirecteur de la revue Les Cahiers de l'action.**

Emmanuel Porte - historien et politiste de formation, il est chargé de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), où il travaille sur l'éducation populaire et la vie associative. Il dirige Les Cahiers de l'action, une revue consacrée aux pratiques des professionnels engagés dans le monde associatif et les politiques publiques au niveau local. Ses recherches portent sur les mutations contemporaines de l'éducation populaire en France, en explorant notamment ses articulations avec les mouvements militants de terrain, ainsi qu'avec le monde scientifique, en particulier en s'intéressant aux transformations du tissu associatif et aux dynamiques qui redéfinissent aujourd'hui les formes de participation citoyenne (numérique, environnement).

Penser l'éducation populaire aujourd'hui implique de l'inscrire dans une histoire longue. Depuis la Révolution française, elle constitue un espace d'apprentissage collectif, de culture partagée et de participation citoyenne. Sous la III^e République, ce projet se structure autour de l'école, perçue comme pilier de la démocratie républicaine, et s'appuie sur un tissu associatif dense et diversifié : mutuelles, mouvements de jeunesse, espaces culturels, clubs d'éducation civique... L'éducation populaire s'adresse alors aussi bien aux adultes qu'aux jeunes, aux classes populaires qu'aux classes « moyennes », en soutenant la diffusion des savoirs et la construction d'une culture commune, avec une volonté de partager savoirs « chauds » et savoirs « froids » dans des cadres pluriels, nourris d'orientations politiques diverses, du scoutisme aux traditions ouvrières.

Ce processus s'appuie sur trois héritages : une réalité militante et associative, une structuration nationale portée par les politiques publiques, et une circulation internationale d'idées et de pratiques d'émancipation. À partir des années 1960, la montée en puissance de l'animation socioculturelle transforme ce paysage : les postes dédiés à l'éducation populaire se réduisent, le mouvement s'institutionnalise, et, dès les années 1980, s'installe une forme de reflux. Quelques organisations maintiennent néanmoins vivante cette dynamique.

Depuis le tournant des années 1990-2000, un nouveau cycle apparaît. Un nouveau militant et associatif réactive l'appui à l'éducation populaire, avec des démarches multiples portées par l'AFEV, ATD Quart Monde, ATAC ou encore les Petits Débrouillards. Le travail de réflexion, notamment académique, se développe, tandis que les collectivités s'emparent progressivement du sujet au niveau local. L'éducation populaire redevient ainsi un levier politique pour repenser la participation citoyenne, dans un contexte démocratique fragilisé.

Ce mouvement contemporain se traduit par un réinvestissement des pédagogies actives - arpentage, forums sociaux, word cafés etc -, mais aussi par l'usage de nouveaux outils issus du numérique, du logiciel libre ou de la cartographie participative. Les tiers-lieux, fablabs et espaces hybrides deviennent autant de terrains d'expérimentation, où se croisent nouveaux publics et nouvelles formes de participation.

Ces mutations s'accompagnent de plaidoyers pour une éducation populaire non pas réduite à un cadre d'animation, mais défendue comme un processus collectif de soutien à la citoyenneté / aux citoyennetés, portée par une dynamique outillée. À partir de pratiques solidaires, des communs, du community organizing ou des dynamiques professionnelles collaboratives, l'éducation populaire peut inviter à une réappropriation de la notion de citoyenneté(s) et contribuer à réenchanter l'action collective dans un moment où la démocratie se cherche de nouvelles formes d'expression.

Mais cette effervescence soulève aussi un enjeu majeur : disposer d'outils pédagogiques ou numériques ne garantit pas, en soi, la capacité d'émancipation. La vitalité actuelle de l'éducation populaire pose ainsi une question politique centrale : comment transformer les pratiques, les institutions et les cadres démocratiques pour qu'ils permettent réellement l'exercice d'une citoyenneté active et partagée ?

▪ Apports des personnes présentes en salle

Les premiers échanges avec les personnes en salle ont permis de mettre en lumière que :

- **La citoyenneté des enfants et des jeunes est à questionner** : le système éducatif prétend former à la citoyenneté, mais les jeunes ne sont pas juridiquement reconnus comme citoyens à part entière. Cette contradiction interroge la pertinence du statut légal face aux pratiques réelles de participation.
- **Les dispositifs scolaires liés à la citoyenneté (parcours citoyen, passeport citoyen, CVL...) peuvent être instrumentalisés** politiquement et être dans les faits socialement sélectifs : dans différents contextes, seules quelques élites scolaires en bénéficient réellement.
- **Une tension apparaît entre définition juridique de la citoyenneté et réalité sociale** : les jeunes participent à la vie de la cité, mais ne sont pas reconnus dans le droit et les politiques publiques.

En outre :

- La question migratoire révèle un enjeu central de citoyenneté : les identités administratives (avec ou sans papiers français) fabriquent de l'exclusion, alors que **la citoyenneté pourrait être pensée à partir de l'existence des personnes plutôt que de leur nationalité.**
- **Le choix du thème des "citoyennetés plurielles" affirme la volonté de penser l'appartenance au-delà du droit du sol ou du sang, en intégrant celles et ceux que les cadres normatifs tendent à exclure.**
- Le financement de l'éducation populaire structure les pratiques : l'accès aux ressources publiques reste très lié au secteur jeunesse. **La logique de l'appel à projets fragmente les actions, pèse sur les acteurs, et réduit les temps collectifs nécessaires au travail démocratique.**

▪ Julien Mast, cofondateur en 2006 du mouvement d'éducation populaire e-graine, depuis 2024 il est président de l'union des associations e-graine.

E-graine est un mouvement associatif d'éducation populaire qui accompagne l'engagement citoyen pour construire des territoires plus conviviaux, solidaires et responsables. Au travers de projets éducatifs, e-graine entend donner à chacun les clés pour comprendre les enjeux de société et devenir acteur du changement. L'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM - référentiel UNESCO) est au cœur du projet du mouvement e-graine.

Aborder **la notion de citoyenneté(s) induit un rapport à la norme.** De là, s'ouvre la possibilité d'une remise en question de la citoyenneté telle qu'elle est définie légalement : en effet, l'accès à la citoyenneté française à 18 ans interroge, puisqu'il existe, en France, des trajectoires où l'acquisition de ce droit n'est pas possible. Cette réflexion nourrit l'intérêt pour une citoyenneté plus large, pensée à l'échelle mondiale.

L'histoire de Garry Davis, bombardier durant la Seconde Guerre mondiale, illustre cette perspective : après le conflit, il déchire son passeport devant la Société des Nations et se déclare « citoyen du monde », affirmant que cette appartenance est la seule compatible avec la paix. Ce geste nourrit l'altermondialisme, le développement durable et **l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale : une approche qui dépasse l'idée d'être seulement "employable", et invite à apprendre à vivre et à agir ensemble au quotidien.**

Depuis 2006, e-graine développe cette éducation à la citoyenneté mondiale autour de quatre ambitions structurantes :

- **une société inclusive**, permettant de comprendre les parcours migratoires et les identités multiples ;
- **une démocratie qui ne se limite pas au vote**, mais permet une participation directe à la vie du quartier et de la cité, sous des formes variées et accessibles ;
- **une transition écologique cohérente et partagée** ;
- **une économie plus vertueuse** capable de répondre au défi d'un monde à neuf milliards d'individus.

E Graine accompagne ainsi des structures, notamment des centres sociaux, avec des dispositifs pédagogiques innovants. Face à la charge de travail croissante des équipes de terrain, ces dispositifs sont progressivement remplacés par une approche centrée sur la posture éducative : animation permanente, non dogmatique, et démarche pédagogique vivante.

Le financement des associations constitue un enjeu majeur : la perte de confiance entre l'État et la société civile fragilise l'action éducative. Le climat s'est durci : le "bashing" devient fréquent, des interventions sont perturbées, et certaines actions d'animation sont désormais menées dans des conditions risquées. Cette situation interroge la manière de **former, d'accompagner et de protéger les acteurs de terrain, afin de préserver la possibilité même d'animer des espaces de citoyenneté**, d'expression et de médiation directe.

En filigrane, **la citoyenneté mondiale apparaît ainsi comme un déplacement majeur des repères traditionnels : elle rebat les cartes d'une citoyenneté définie uniquement par le cadre national, en articulant l'action collective quotidienne, ancrée dans l'éducation populaire et les réalités locales, avec les enjeux globaux qui traversent nos sociétés**. Capable de relier le proche et le lointain, elle ouvre la voie à une citoyenneté active, réellement inclusive.

Lien vers le site web E-Graine : www.e-graine.org

▪ Yannick Hervé, Co-animateur national de la dynamique "1001 territoires Pour la fraternité"

"1001 territoires Pour la fraternité" est une offensive de la société civile, initiée par 36 organisations associatives et syndicales, face à l'idéologie du repli sur soi et de la haine de l'autre. Sur les territoires de France, l'attachement à la fraternité, à la solidarité, au faire ensemble est aujourd'hui majoritaire. L'objectif des signataires est donc de faire monter à partir des territoires, dans les prochains mois et années, une vague de fraternité afin de gagner la bataille culturelle face à ce projet de société mortifère qui se répand dans de trop nombreux pays du globe.

Le tissu associatif joue un rôle central dans la vitalité démocratique en France : **près de 1 million 400 mille associations structurent aujourd'hui l'engagement citoyen et irriguent la vie collective. Dans ce contexte, défendre une démocratie vivante implique également de défendre l'éducation populaire, aujourd'hui mise en tension par la progression des idées d'extrême droite et par des tentatives directes de fragilisation financière du secteur associatif au niveau national.**

Dans différents territoires français, des exemples concrets témoignent de ces reculs démocratiques (fermeture de centres sociaux, appauvrissement de la vie culturelle locale). À l'international, des dynamiques politiques similaires nourrissent un repli identitaire, alimenté notamment par certaines figures de l'extrême droite mondiale.

Face à ces menaces grandissantes, la dynamique “1001 territoires pour la fraternité” se construit comme une réponse collective. Elle rassemble déjà une quarantaine de structures (associations, syndicats...) et porte l'ambition de **dépasser la seule logique d'opposition pour nourrir un projet démocratique positif, fondé sur un principe simple : faire de la fraternité un objectif et un levier de mobilisation sur les territoires.**

Cette démarche s'appuie sur des travaux récents qui nuancent l'idée d'une extrême droitisation massive du pays, en montrant au contraire que les valeurs « humanistes » restent solidement ancrées. **À partir de cette conviction, la dynamique souhaite fédérer et rendre visible les initiatives locales qui soutiennent la solidarité et le « vivre-ensemble »** - du soutien aux personnes migrantes à des formes culturelles amateurs comme les chorales.

Une première phase expérimentale propose entre novembre et décembre 2025 la mise en lumière de 101 actions exemplaires à travers le territoire. L'objectif : produire un récit commun, nourrir l'espoir, et lancer la première étape d'une vague de fraternité montant des territoires vers 2027.

Au cœur de cette démarche se trouve une idée forte : **la fraternité doit être la réponse au repli sur soi et aux logiques de haine. La société civile est appelée à assumer pleinement un rôle politique au sens noble du terme, en poursuivant et renouvelant l'aventure démocratique collective.**

Lien vers le site web 1001 Territoires pour la Fraternité : www.1001territoirespourlafraternite.org

▪ **Apports des personnes présentes en salle**

Les seconds échanges avec les personnes en salle ont permis de mettre en lumière que :

- Il existe une inquiétude liée à la transformation des territoires / quartiers sans projet politique réellement partagé avec les habitants.
- L'éducation populaire apparaît alors essentielle : elle rappelle à chacun son droit à la parole et sa capacité à s'exprimer.
- Concernant les outils de la démocratie participative : tables de quartier, lieux de parole, démarches locales... Ces dispositifs permettent de redonner aux personnes des moyens d'agir. **Mais persiste une tension entre la demande sociale d'un retour rapide des décisions, et la temporalité réelle du lien entre élus et citoyens.**

En outre :

- Pour des enfants ou des jeunes souvent en échec scolaire, auxquels on répète qu'ils sont « nuls », elle offre d'autres espaces de valorisation que le cadre académique.
- L'éducation populaire dans une société saturée par les grands médias et leurs discours, marquée par des expressions comme « écoterrorisme » ou « haine de l'autre ». **L'éducation populaire, qui vise à déconstruire ces récits, ne peut se limiter à un entre-soi : elle se confronte à une inversion des valeurs et à des vérités bousculées.**
- Les discussions mettent également en lumière un savoir-faire spécifique à Marseille : **l'habitude de « faire sans », qui a fait émerger des formes d'auto-organisation, de coopération et de compétences collectives avec les associations et les acteurs de terrain. Une question demeure : comment créer des espaces communs où toutes ces structures pourraient se rencontrer, se renforcer mutuellement et unir leurs forces, notamment dans des dynamiques comme « 1001 territoires pour la fraternité » ?**

- Enfin, plusieurs interventions rappellent l'importance des alliances. Certaines refusent les partenariats public/privé pour défendre l'éducation populaire, tout en affirmant la **nécessité de coalitions larges pour défendre la démocratie. La dynamique collective est perçue comme un levier d'espoir : même sans actions spectaculaires, coopérer localement pourrait permettre de construire le monde de demain.**

- L'idée mise en avant est qu'il faut agir comme si l'échec n'était pas possible, car cet état d'esprit ouvre la voie à l'engagement, à la coopération et à l'émergence de nouvelles formes de citoyenneté.

- Un rappel historique mobilisé en fin d'échanges souligne la force politique de l'alliance et de l'action collective : l'image des maquis de la Drôme illustre comment, face au Service du Travail Obligatoire, la présence d'un adversaire commun avait permis à des groupes épars de se fédérer et de coopérer. Cette dynamique ne reposait pas nécessairement sur des actions spectaculaires, mais sur la **construction patiente d'un projet commun, façonné par la parole, la rencontre et la conviction.** Aujourd'hui encore, il s'agit d'« inventer de petits moyens » pour agir ensemble : si toutes les forces territoriales se rassemblent, la transformation démocratique devient possible. « Agissez comme si vous ne pouviez pas échouer. » (Claude Alphonse, Résistant et pionnier de l'Economie Sociale et Solidaire).

Ce que l'on peut retenir...

L'éducation populaire permet d'élargir la notion de citoyenneté au-delà du cadre juridique, en reconnaissant l'engagement, la contribution sociale et les appartenances vécues, même pour celles et ceux qui ne disposent pas d'un statut légal de citoyen. Cette perspective porte en elle l'idée que la démocratie se construit au quotidien, dans les pratiques et les liens sociaux réels.

A rebours de toute conception figée, l'anthropologie éclaire la citoyenneté comme un processus historique, mouvant et pluriel, pétri de contradictions, qui se transforme en fonction des contextes sociaux et politiques.

L'éducation populaire est héritière de traditions militantes et culturelles anciennes, qui se renouvelle aujourd'hui à travers de nouvelles pratiques pédagogiques, numériques et collaboratives. Elle reste un espace d'apprentissage collectif indispensable pour repenser la participation citoyenne.

L'orientation vers une citoyenneté mondiale invite à dépasser les frontières nationales comme lieux exclusifs d'appartenance politique. Ainsi appréhendée, la citoyenneté devient capacité à agir ensemble à l'échelle locale tout en prenant en compte les interdépendances planétaires : vivre ensemble, transition écologique, solidarité, démocratie réelle au-delà du vote.

Face à la banalisation des idées d'extrême droite et aux attaques faites au monde associatif, la société civile se mobilise pour défendre une démocratie vivante. La dynamique "1001 territoires pour la fraternité", rappelle que **l'éducation populaire ne peut être dissociée des enjeux politiques contemporains : elle est un rempart contre les logiques de haine, de repli identitaire et de démantèlement des solidarités.**

Marseille illustre puissamment le rôle structurant des territoires dans la fabrication démocratique. **C'est au cœur des quartiers et des noyaux villageois que doivent se construire la rencontre citoyenne, et que s'inventent des formes d'engagement permettant de lutter contre le sentiment d'abandon, de fragmentations urbaines et d'invisibilisation des voix habitantes.**